



Appel à projets « Changements climatiques & Développement Durable »

publié le 13/07/2020 - mis à jour le 14/10/2020

Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre du Parcours citoyen de l'élève.

Descriptif :

Appel à projets auprès des collèges et des lycées publics de l'académie de Poitiers.
Retour des fiches de projets jusqu'au 10 novembre 2020.
Parcours citoyen, DD et risques majeurs.

Sommaire :

- Présentation : Former des citoyens éco-responsables
- Objectifs de l'appel à projets
- Le projet
- Candidater
- Contact

Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours citoyen de l'élève sur les champs de l'éducation au développement durable et aux risques majeurs

Le Pôle civisme et citoyenneté lance un appel à projets sur le thème « Changements climatiques et Développement durable », auprès des collèges et des lycées publics de l'académie de Poitiers.

● Présentation : Former des citoyens éco-responsables

○ Contexte

La région abrite une exceptionnelle biodiversité menacée par l'impact des changements climatiques en cours à l'échelle mondiale. Cet appel à projets vise à favoriser les projets pédagogiques conduits par les enseignants et l'engagement des élèves dans des actions et des travaux concrets pour préserver la biodiversité, pour réduire l'impact de ces changements.

● Objectifs de l'appel à projets

Pour travailler avec les élèves sur des observations et des expériences, il est indispensable d'inscrire le projet dans l'établissement ou le territoire. Rappelons que l'établissement peut être un laboratoire d'expériences en faveur du Développement Durable, c'est d'ailleurs l'essence même de la [labellisation des établissements en Démarche de Développement Durable \(E3D\)](#). La circulaire du 27/08/2019 fixe les ambitions et les modalités de la « [Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au Développement Durable – EDD 2030](#) ».

L'ambition reste de construire un parcours éducatif pour l'élève qui l'amène à devenir un citoyen et un acteur du vivre ensemble, respectueux des autres comme de son environnement. Tous les établissements publics peuvent répondre à cet appel à projets, les demandes de réseau seront également étudiées, de même que les initiatives des éco-délégués des établissements.

Ces actions doivent en conséquence nourrir le parcours citoyen ; elles sont conduites comme autant d'étapes d'un parcours progressif et cohérent depuis le cycle 2 jusqu'au lycée, destinées à favoriser l'épanouissement d'une conscience citoyenne éco-responsable.



● Le projet

○ Pistes de travail

- ▶ Les équipes pourront circonscrire leur projet dans le cadre régional ou local, sans se priver d'une approche mondiale et globale. Elles sont invitées à choisir un sujet ambitieux et réaliste pour permettre une étude concrète et la mise en oeuvre d'une démarche expérimentale. Le travail peut être collaboratif dans les cas d'un projet de réseau ECLORE, d'un projet associant plusieurs classes, ou plusieurs établissements, d'un projet interdégradés avec une ou des écoles, ou encore d'un projet impulsé par des éco-délégués de plusieurs établissements.
- ▶ S'emparer d'un ou plusieurs des 17 objectifs de Développement durable (ODD) pourra déterminer un axe ou un thème de travail. Ainsi, pour illustrer cette approche, pouvons-nous rappeler que les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont la première cause du dérèglement climatique [Objectif 13], correspondant à la combustion d'énergies fossiles [Objectif 7] dans les domaines du transport, des bâtiments [Objectif 11], des procédés industriels [Objectif 9], et des activités agricoles [Objectif 12].

○ Accompagnement des projets par le Pôle civisme et citoyenneté

A l'issue de l'appel à projets, les enseignants engagés pourront bénéficier d'une journée de formation organisée par le Pôle civisme et citoyenneté et inscrite au PAF sur la thématique des changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine, au second trimestre.

Le Pôle civisme et citoyenneté s'engage à valoriser sur son site les actions menées dans le cadre de cet appel à projets. Les équipes seront sollicitées pour des articles, des photos, des productions et tout autre document que les enseignants jugeront utiles.

○ Visite de l'exposition « climat et océans »

A partir de 2021, les équipes et les élèves engagés pourront bénéficier prioritairement d'une visite de l'exposition « climat et océans » à La Rochelle dont la charge financière sera en partie prise en charge grâce à des partenariats.

● Candidater

Nous invitons les établissements et porteurs de projets à compléter la **fiche de projet** et à la renvoyer **avant le 10 novembre** à l'adresse du Pôle civisme et citoyenneté :

- ▶ par mail, à pole.civisme-citoyennete@ac-poitiers.fr
- ▶ ou par courrier, à Rectorat de Poitiers – A l'attention du Pôle civisme et citoyenneté, 22 rue Guillaume le Troubadour, CS 40625, 86022 Poitiers

La candidature est soumise à l'accord du supérieur hiérarchique.



● Contact

Pour toute question, vous pouvez écrire au [Pôle civisme et citoyenneté](#)